

Montréal, le 22 avril 2016

Par dépôt électronique (SDÉ)

Destinataires : Tous les participants

**OBJET : Demande relative à l'utilisation de la centrale de TransCanada Energy Ltd («TCE») de Bécancour en période de pointe
Dossier de la Régie R-3925-2015**

Chères consœurs, chers confrères,

Le 20 avril 2016, conformément à la décision D-2015-179, le Distributeur a déposé la version française de l'*Entente de modification portant sur la capacité de conversion et sur la production et la livraison d'énergie électrique à partir de la capacité de conversion entre TransCanada Energy Ltd et Hydro-Québec* (l'Entente finale), conclue le 19 août 2015.

La Régie accorde aux intervenants la possibilité de déposer des commentaires sur cette version française de l'Entente finale **au plus tard le 27 avril 2016, à 12h**. Le cas échéant, le Distributeur pourra déposer une réplique **au plus tard le 28 avril 2016, à 12h**.

Veuillez agréer, chères consœurs, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml